

**DÉLIBÉRATION N°2021-22\_048  
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté**

**Séance en date du 14 décembre 2021**

**6- Validation des points de la CFVU du 30 novembre 2021**

**Point 6.2 – FSDIE : commission du 23/11/2021**

**a) Attribution des fonds 2022 pour les associations institutionnelles dont les montants sont supérieurs à 23 000 euros**

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 3
Membres présents : 19 Membres représentés : 11 Total : 30	Suffrages exprimés : 27 Pour : 27 Contre : 0

VU le code de l'éducation, en particulier ses articles L. 712-3 et L. 712-6-1  
VU la délibération n°2021-2022\_037 de la CFVU du 30 novembre 2021 relative à l'attribution des fonds FSDIE 2022 pour les associations dont les montants sont supérieurs à 23 000 euros

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent l'attribution des fonds FSDIE 2022 pour les associations dont les montants sont supérieurs à 23 000 euros.

Besançon, le 4 janvier 2022.



Pour la présidente et par délégation  
Le directeur général des services

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Thierry CAMUS', is written over a horizontal line that extends from the text 'Le directeur général des services' to the right.

Thierry CAMUS

Annexe / pièce jointe :

Annexe 6.2 « délibération n°2021-22\_037 de la CFVU du 30 novembre 2021 »

*Délibération transmise au Recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Recteur de l'académie de Besançon, Chancelier des universités  
Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté*



**DÉLIBÉRATION N°2021-22\_037  
de la Commission de la formation et de la vie universitaire  
de l'université de Franche-Comté**

Séance du Mardi 30 Novembre 2021

6. FSDIE commission du 23/11/2021 :

a) AVIS sur l'attribution des fonds 2022 pour les associations institutionnelles dont les montants sont supérieurs à 23 000 euros.

La délibération étant présentée pour AVIS.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20  Membres présents : 14 Membres représentés : 13 Total : 27	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0  Suffrages exprimés : 27  Pour : 27 Contre : 0
--	--

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent l'AVIS sur l'attribution des fonds 2022 pour les associations institutionnelles dont les montants sont supérieurs à 23 000 euros.

Besançon, le 1er décembre 2021

La présidente de l'Université de Franche-Comté,

Marie-Christine WORONOFF



Annexes / Pièces jointes :

- FSDIE 2021 11 23 Tableau associations institutionnelles montants supérieur 23K
- Liste de présence\_Commission FSDIE\_2021 11 23

**Commission FSDIE - Associations institutionnelles**  
**23 novembre 2021 pour passage CFVU du 30/11/21 et CA du 03/12/21**

Horaires	15:30	15:45	16:45	Total
<b>Association</b>	<b>ESN Besançon</b>	<b>RadioCampus Besançon</b>	<b>Théâtre Universitaire de Franche-Comté</b>	
<b>Budget global indicatif du projet 2021-2022</b>	154 350,00 €	315 650 €	116 805,80 €	776 805,80 €
<b>Demandes 2021-2022 FSDIE</b>	45 000,00 €	37 000 €	40 200,00 €	166 700,00 €
<b>part demande / global 2021-2022</b>	29,15%	11,72%	34,63%	21,46%
<b>Demandes 2021-2022 PAVE</b>	20 000,00 €	35 000,00 €	40 200,00 €	128 700,00 €
<b>Attributions 2021-2022 PAVE</b>	20 000,00 €	35 000,00 €	40 200,00 €	128 700,00 €
<b>Attributions 2021-2022 FSDIE</b>	45 000	37 000	40 200	0,00 €
<b>Remarques 2021-2022</b>	La commission salue le dynamisme de l'association, son rôle essentiel au sein de la communauté universitaire, l'intensité et la diversité de ses activités ainsi que la volonté d'accueillir l'accueil des étudiants internationaux en mobilité individuelle. La commission souligne l'augmentation conséquente de la demande de subvention de 15 000€ par rapport à l'année précédente.	La commission salue l'investissement et le dynamisme de Radiocampus ainsi que son évolution de qualité et son adaptabilité aux évolutions de la société. Elle apprécie la perspective d'une ouverture sur le nord Franche-Comté qui est en accord avec les attentes de la commission.	La commission salue la qualité et le renouvellement des activités de l'association. Elle encourage à rechercher d'autres sources de financement car le FSDIE représente près de 35% du budget global. L'association peut solliciter l'appui du BVE sur ce point.	
<b>Budget global indicatif du projet 2020-2021</b>	Situation "normale" 120 700 € Confinement Covid 101 451 €	201 344 €	99 089 €	266 909 €
<b>Demandes 2020-2021 FSDIE</b>	40 000 €	37 000 €	35 000 €	165 000 €
<b>part demande / global 2020-2021</b>	33%	18%	35%	62%
<b>Demandes 2020-2021 PAVE</b>	20 000 €	31 000 €	40 200 €	96 200 €
<b>Attributions 2020-2021 PAVE</b>	18 400 €	30 000 €	10 932 €	65 932 €
<b>Attributions 2020-2021 FSDIE</b>	30 000 €	37 000 €	35 000 €	146 000 €
<b>Remarques 2020-2021</b>	La commission salue votre implication dans le maintien d'un lien avec les étudiants dans cette période difficile. Une fois de plus, nous apprécions fortement que votre association soit systématiquement présente dans chacun des événements associatifs et universitaires tout au long de l'année ainsi que le développement de vos actions dans les différents campus de Bourgogne Franche-Comté. La commission vous félicite pour le bon déroulement de votre Unité d'Enseignement libre qui est reconnu à juste valeur comme novateur et une réussite. Versement de 30 000€, réévaluation lors du prochain bilan de la commission FSDIE institutionnelle 2021. Vous pouvez vous rapprocher du BVE une fois votre bilan annuel terminé afin de statuer un éventuel remboursement des fonds de l'année 2019/2020	La commission félicite votre implication dans la création d'une WEB radio dans le Nord Franche Comté et prend en compte votre implication lors de votre adaptation des programmes durant cette période compliquée, celle-ci permettant ainsi de lutter contre l'isolement. La commission salue une fois de plus le fait que l'association soit systématiquement présente dans chacun des événements associatifs et universitaires tout au long de l'année ainsi que le développement de vos actions dans les différents campus de Bourgogne Franche-Comté. La commission félicite la qualité de votre travail ainsi que de votre contribution à la vie étudiante de par votre engagement et votre ouverture sur la vie de la cité.	Les membres de la commission vous félicitent du développement de l'axe numérique dans votre association qui a permis de lutter contre l'isolement social des étudiants confrontés à cette période compliquée. Le BVE et l'association Culture Action restent à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches de diversification de vos ressources financières. Le BVE vous contactera au plus vite lorsque les conditions sanitaires seront réunies pour votre reprise dans les locaux de la MDE.	
<b>Budget global indicatif du projet 2019-2020</b>	105 425 €	203 898 €	156 289 €	387 309 €
<b>Demandes 2019-2020 FSDIE / PAVE</b>	40 000 €	35 000 €	40 200 €	133 500 €
<b>part demande / global 2019-2020</b>	38%	17%	26%	34%
<b>Attributions 2019-2020 FSDIE / PAVE</b>	30 000 €	35 000 €	35 000 €	118 300 €
<b>Budget global indicatif du projet 2018-2019</b>	73 905 €	160 697 €	121 648 €	345 868 €
<b>Demandes 2018-2019</b>	20 000 €	30 000 €	40 200 €	91 200 €
<b>Attributions 2018-2019</b>	20 000 €	30 000 €	30 000 €	108 500 €
<b>part attribué / global 2018-2019</b>	27%	19%	29%	31%
<b>Recettes 2018-2019</b>	67 127,79 €	215 045,00 €	99 086,59 €	357 613,95 €
<b>part attribution / réel 2018-2019</b>	29,79%	13,95%	35,32%	30,34%
<b>Budget global indicatif du projet 2017-2018</b>	74 330 €	160 697 €	107 540 €	337 051 €
<b>Demandes 2017-2018</b>	20 000 €	35 420 €	35 550 €	76 550 €
<b>Attributions 2017-2018</b>	20 000 €	35 420 €	35 000 €	76 000 €
<b>part attribué / global</b>	27%	22%	33%	23%
<b>Budget global indicatif du projet 2016-2017</b>	100 100 €	270 050 €	71 670 €	297 384 €
<b>Demandes 2016-2017</b>	18 000 €	30 000 €	39 000 €	85 500 €
<b>Attributions 2016-2017</b>	16 000 €	30 000 €	27 000 €	64 000 €
<b>part attribué / global</b>	16%	11%	38%	22%
<b>Remarques 2019-2020</b>	La commission souhaite soutenir votre investissement ponctuel permettant l'adaptation aux pratiques de vos auditeurs notamment par la mise en place d'un nouveau site internet et la diffusion de podcasts. La commission salue une fois de plus le fait que l'association soit systématiquement présente dans chacun des événements associatifs et universitaires tout au long de l'année ainsi que le développement de vos actions dans les différents campus de Bourgogne Franche-Comté. Le BVE vous appuiera pour remettre en place la diffusion des podcasts de vos émissions sur le site de l'ACTU. Le BVE vous conviera à un temps d'échange de bonnes pratiques avec les autres associations institutionnelles. Le service sciences, arts et culture se rapprochera de vous dans le cadre des nouvelles politiques d'accès aux pratiques culturelles des étudiants mises en place par l'université de	La commission souhaite soutenir votre investissement ponctuel permettant l'adaptation aux pratiques de vos auditeurs notamment par la mise en place d'un nouveau site internet et la diffusion de podcasts. La commission salue une fois de plus le fait que l'association soit systématiquement présente dans chacun des événements associatifs et universitaires tout au long de l'année ainsi que le développement de vos actions dans les différents campus de Bourgogne Franche-Comté. Le BVE vous appuiera pour remettre en place la diffusion des podcasts de vos émissions sur le site de l'ACTU. Le BVE vous conviera à un temps d'échange de bonnes pratiques avec les autres associations institutionnelles. Le service sciences, arts et culture se rapprochera de vous dans le cadre des nouvelles politiques d'accès aux pratiques culturelles des étudiants mises en place par l'université de	Les membres de la commission vous félicitent pour le travail mené ces dernières années aboutissant à une forte diversification de vos financements et au développement de vos partenariats. Le BVE vous conviera à un temps d'échange de bonnes pratiques avec les autres associations institutionnelles. Le service sciences, arts et culture se rapprochera de vous dans le cadre des nouvelles politiques d'accès aux pratiques culturelles des étudiants mises en place par l'université de Franche-Comté.	
<b>Remarques 2016-2017</b>	La commission félicite la qualité de votre travail ainsi que de votre contribution à la vie étudiante de par votre engagement et votre ouverture sur la vie de la cité.	La commission félicite la qualité de votre travail ainsi que de votre contribution à la vie étudiante de par votre engagement et votre ouverture sur la vie de la cité.	Le modèle économique n'a pas été revu et l'engagement des étudiants n'est pas assez marqué. La masse salariale est disproportionnée par rapport au budget global. Le montant attribué n'a pas pour objectif de réduire le nombre d'actions. Un suivi régulier avec le BVE s'impose.	
<b>Remarques 2017-2018</b>	Joyeux anniversaire, beau dynamisme pour vos 20ans. La hausse du FSDIE est attribuée à ce titre. La commission salue le fait que l'association soit systématiquement présente dans chacun des événements associatifs et universitaires tout au long de l'année. L'UFC souhaite valoriser votre dynamisme à travers la signature de la charte de labellisation des associations étudiantes et institutionnelles. La commission FSDIE vous incite à fédérer à l'occasion d'un événement marquant l'intégralité des associations labellisées.	Joyeux anniversaire, beau dynamisme pour vos 20ans. La hausse du FSDIE est attribuée à ce titre. La commission salue le fait que l'association soit systématiquement présente dans chacun des événements associatifs et universitaires tout au long de l'année. L'UFC souhaite valoriser votre dynamisme à travers la signature de la charte de labellisation des associations étudiantes et institutionnelles. La commission FSDIE vous incite à fédérer à l'occasion d'un événement marquant l'intégralité des associations labellisées.	La commission souligne le bénéfice des réflexions internes et de l'accompagnement DLA dans l'évolution de votre projet associatif. Le nombre d'étudiants ayant validé un engagement dans le supplément au diplôme est un des points forts de l'association. La commission sera attentive aux demandes de financements extérieurs en cours. L'accompagnement avec le BVE doit être poursuivi. L'UFC souhaite valoriser votre dynamisme à travers la signature de la charte de labellisation des associations étudiantes et institutionnelles. La commission FSDIE vous incite à fédérer à l'occasion d'un événement marquant l'intégralité des associations labellisées ainsi qu'à ouvrir à terme une possibilité aux étudiants de suivre une UEL.	
<b>Remarques 2018-2019</b>	Les membres de la commission saluent une fois de plus le fait que l'association soit systématiquement présente dans chacun des événements associatifs et universitaires tout au long de l'année. La commission reconnaît également vos partenariats avec les autres associations étudiantes et institutionnelles qui permettent de vous placer comme un acteur fédérateur des diverses actions proposées sur les campus.	Les membres de la commission saluent une fois de plus le fait que l'association soit systématiquement présente dans chacun des événements associatifs et universitaires tout au long de l'année. La commission reconnaît également vos partenariats avec les autres associations étudiantes et institutionnelles qui permettent de vous placer comme un acteur fédérateur des diverses actions proposées sur les campus.	Les membres de la commission soulignent une fois de plus le bénéfice des réflexions internes et de l'accompagnement DLA dans l'évolution de votre projet associatif. Le travail que vous avez mené pour la diversification de vos financements portent ses fruits. Nous apprécions vos démarches entamées concernant la formation à la recherche de financements privés et la réflexion sur de nouveaux liens à établir entre les entreprises et les étudiants. Le dynamisme et votre implication dans les différentes actions menées par l'université de Franche-Comté est reconnue. Nous vous conseillons toutefois de centrer les formations que vous proposez en restant au cœur des objectifs de votre association. Pour d'autres formations (financements, gestion associative), vous pouvez vous appuyer sur les actions et les formations déjà mises en place par des partenaires.	